

VILLE DE CARCASSONNE

N° 25015

DECISION DU MAIRE

En application de la délibération du Conseil Municipal du 21 Decembre 2023
et de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

EXPOSITION ÉTÉ 2025 ' L'ART DU TATOUAGE AU JAPON ' AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Dans le cadre des expositions au musée des beaux-arts, la Ville organise une exposition sur l'art du tatouage au Japon.

Aujourd'hui pratiqué partout dans le monde et par toutes les franges de la population, l'art du tatouage est particulièrement marqué au Japon par sa forte tradition et son ancienneté. Si le Japon fascine par tous les aspects de sa culture, le tatouage contribue largement à cet attrait.

Cette exposition permettra au spectateur d'appréhender en immersion cette tradition, ses caractéristiques et sa symbolique, ses procédés et son développement au fil du temps.

Les prêts viendront essentiellement de collections privées.

Il s'agira d'estampes, affiches de films, mannequins ou photos sur textiles. Une œuvre sera également créée par Benten Kozo à l'occasion de cette exposition.

Des supports vidéo étofferont le propos de certains espaces.

Un catalogue sera édité à l'occasion de cet évènement.

La manifestation est prévue du 21 juin au 28 septembre 2025.

Le commissariat de cette exposition sera assuré par Xavier Durand, un contrat est réalisé en ce sens.

J'ai décidé de répondre favorablement à cette proposition d'exposition et d'autoriser le paiement des montants nécessaires à cette prestation (imputations 011-6226-322-303002, 011-6233-322-303002, 011-6236-322-3030302, 011-6241-322-303002, 011-6251-322-303002, 011-637-322-303002).

Il convient en ce sens de signer et exécuter tout acte et documents liés à intervenir.

Carcassonne, le 21 janvier 2025

Le Maire,
Gérard LARRAT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20250121-22833-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/03/2025

Publication : 25/03/2025